



1. Façade principale, photographie ancienne, © AMN 4 M 82 2. Plan de situation © T. Boshart, R. Pergaud © cadastre.gouv

Enseignante : THIRIET Mathilde — Étudiantes : BOSHART Tiffanie - PERGAUD Romane

GROUPE SCOLAIRE MARCEL-LEROY

NANCY

Du groupe scolaire Mon-Désert au groupe scolaire Marcel-Leroy

DÉNOMINATION

Groupe scolaire Marcel-Leroy

LOCALISATION

Grand-Est, Meurthe-et-Moselle, 54000, Nancy ;
22 rue de Graffigny ;
48.68759°N ; 6.17166° E

AUTEUR

JASSON Albert (1849-1923) :
architecte municipal

DATATION

1891 : construction
1946 : changement de nom
1970 : démolition du mur de séparation

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ville de Nancy Patrimoine,
Les écoles de la Belle Époque à Nancy

AMN, 1 FI 4510, Albert JASSON, *Projet d'un groupe scolaire (Mon-Désert) : Plan d'ensemble*

Situées à proximité du parc Sainte-Marie, les écoles Marcel-Leroy ont été conçues en 1891 par Albert Jasson, architecte de la Ville de Nancy. Il est à l'origine de nombreuses constructions nancéiennes, tels que des gymnases, des édifices scolaires, ou encore des salles de spectacles comme la salle Poirel.

À la suite de l'annexion de l'Alsace et de la Moselle, Nancy, qui est devenue une ville-frontière, connaît une importante explosion démographique. Il est donc devenu nécessaire de construire de nouvelles écoles. Le phénomène s'intensifie entre 1881 et 1882, lorsque les lois Jules Ferry, qui rendent l'école obligatoire, sont votées. Ainsi, les écoles Mon-Désert et 24 autres ont vu le jour. Ce sont « Les Écoles de La Belle Époque ».

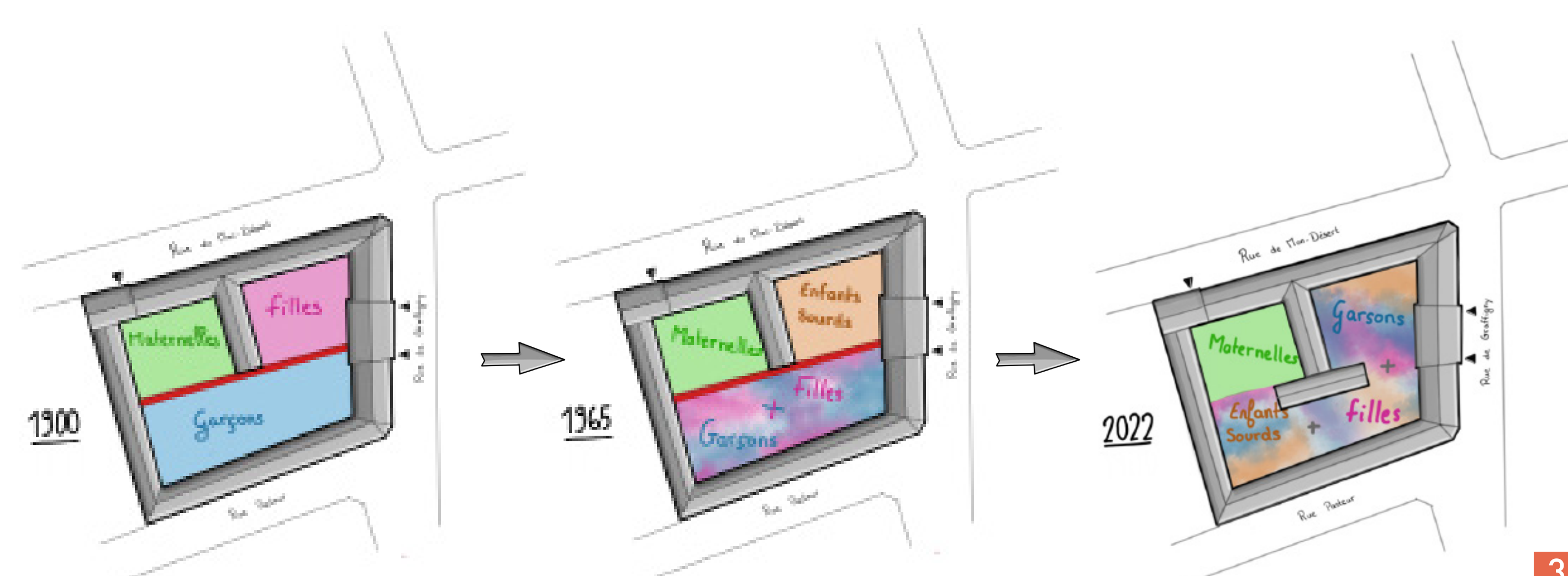
Initialement appelé « groupe scolaire Mon-Désert », l'édifice change de nom en 1946 pour rendre hommage à l'un de ses professeurs, résistant déporté durant la Seconde Guerre mondiale : Marcel Leroy.

La disposition des quatre corps de bâtiments en front de rue permet de libérer un espace central, qui servira de cour de récréation aux élèves. Cette cour est donc un es-

pace fermé sur lui-même, qui garantit aux élèves une sécurité et une intimité maximales.

L'organisation de cette cour évolue au fil du temps. À ses débuts, un mur haut de 3 mètres disposé dans la cour séparait les filles et les garçons. Puis en 1965, la mixité filles-garçons devient obligatoire. Mais l'école conserve le mur pour séparer les élèves de primaire des enfants sourds et des maternelles. Ce n'est qu'en 1970 que ce mur est détruit afin de réunir tous les élèves dans la même cour, en veillant tout de même à garder une distance entre les maternelles et les enfants plus grands.

Enfin, les façades se distinguent par l'emploi de la symétrie et la présence d'embrasures encadrées de briques rouges allées à de la pierre grise. Cela est caractéristique du style Jules Ferry, que prône Albert Jasson. Elles témoignent d'une organisation interne fonctionnelle avec des salles de classe disposées sur le pourtour de la cour, et qui ne s'élèvent que d'un niveau. Seul le bâtiment principal en comporte plusieurs. Il cache en réalité une histoire : auparavant, les professeurs étaient logés dans l'école.



3. Évolution schématique de l'organisation de la cour © dessin T. Boshart, R. Pergaud
4. Entrée principale © ph. T. Boshart, R. Pergaud

